Mulhouse (68) : un père et son fils en garde à vue après l'égorgement clandestin d'un mouton et rébellion

20/07/2021 à 22h24



La police est intervenue rue de Bâle à Mulhouse, ce mardi vers 10 h, où un père et son fils se livraient, dans une arrière-cour, à l'abattage sauvage d'un mouton pour la fête de l'Aïd el-Kébir. L'animal était déjà dépecé à leur arrivée et autant le septuagénaire que le quadra **ne se sont pas laissés faire.**

Ils ont été interpellés et placés en garde à vue pour violence, outrage, rébellion et abattage de mouton en dehors d'un abattoir agréé. Un autre cas de figure s'est présenté mardi, sur les coups de midi, rue Edmond-Rostand, où les policiers n'ont pu que constater un autre abattage de mouton dans des conditions illicites.

L'Alsace